

MOTION

Les enseignants et les parents d'élèves du collège Maréchal Leclerc de Puteaux ont appris avec stupéfaction le montant de la DHG allouée pour l'année 2024-2025 à leur établissement et s'opposent fermement à toute réduction des heures poste d'enseignement pour l'année 2024-2025.

Pour relever le défi du « choc des savoirs » voulu par le gouvernement, le collège a besoin de DAVANTAGE de moyens HUMAINS (et donc de plus d'heures poste) alors que les montants de la DHG annoncés tout récemment en prévoient MOINS (perte de 48,5h en tout) et menacent directement les postes certains collègues. Le taux d'HSA imposé par rapport aux heures poste oblige les équipes à des choix stratégiques plus que pédagogiques : en privilégiant les matières capables d'absorber ces heures supplémentaires, par exemple. Il contraint aussi les enseignants à accepter de travailler plus en sachant qu'ils travailleront moins bien.

S'il y a une légère baisse démographique, celle-ci devrait être l'occasion, enfin, de retrouver des classes un peu moins chargées et donc plus propices aux apprentissages. Mais loin de suivre ce raisonnement et contrairement aux annonces faites dans les médias, le gouvernement fait le choix de plus d'économies en anticipant cette baisse et en prenant dès aujourd'hui la décision de fermer une classe de 6^e !

Cette fermeture risque d'entraîner des classes à plus de 30 élèves, chiffre non propice à assurer un enseignement de qualité, surtout sans dédoublement. Sans compter qu'il ne tient pas compte des élèves d'UPE2A (obligatoirement rattachés à une classe), et que, chaque année, nous avons au final, plus d'élèves inscrits que ce qu'annonçaient les prévisions démographiques (cette année, nous en sommes à 29 élèves de plus : une division entière !).

Outre la suppression de la classe de 6^e (28h), la réduction supplémentaire de 20,5 heures poste dans la nouvelle DHG fait disparaître les dédoublements pour plusieurs matières et niveaux ainsi que certaines options, mettant en péril les conditions d'enseignement et d'apprentissage et appauvrissant l'offre pédagogique proposée aux élèves.

- Dédoublements : plus de dédoublements en espagnol, en allemand ni en technologie ; en physique-chimie, ils ne seraient maintenus qu'en 4^e. En EPS, le co-enseignement nécessaire en natation et en athlétisme ne pourra plus être assuré, menaçant des disciplines sportives pourtant au programme.
- Groupes de niveaux français/maths 6^e et 5^e : en mathématiques et français, les dédoublements qui jusque-là profitaient à tous les élèves disparaîtraient en 6^e et 5^e au profit d'un groupe de soutien de seulement 15 élèves par niveau. Ce système imposera une organisation très compliquée pour un gain contestable : comment faire un recrutement pertinent de ces 15 élèves « à besoins » en septembre parmi des élèves que nous ne connaissons pas encore ? Est-il pertinent que ces 15 élèves soient les mêmes en français et en mathématiques ? Est-il pertinent de devoir aligner systématiquement les emplois du temps de toutes les classes de 6^e et 5^e dans

ces matières ? Est-il pertinent qu'aucun professeur de français et de mathématiques ne puisse être PP d'une classe de 6^e ou de 5^e ? etc.

Par ailleurs, selon le code de l'Éducation (article R. 421-2) « Les collèges [...] disposent, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie qui porte sur l'organisation en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves ».

Enfin, selon l'avis du Conseil Supérieur des Programmes, paru tout récemment (janvier 2024), la mise en place à la rentrée 2024 de ces groupes de niveaux ne concerne que les établissements volontaires et n'est pas une obligation.

- Options : les options média, mini-entreprise, l'atelier « engagement 3^{ème} », des heures de théâtre disparaîtraient. Les autres options seraient maintenues, tant bien que mal mais dans la précarité et surtout : jusqu'à quand ?

Enseignants et parents, alliés pour la réussite des élèves, exigeons d'une même voix que les services de l'État reviennent sur cette baisse des moyens alloués à notre collège, et plus largement, au système éducatif public dans son ensemble et que rien ne justifie.

Nous refusons :

- La fermeture d'une classe de 6^e ;
- La mise en place des groupes de niveaux en 6^e et 5^e qui ne profitera au mieux qu'à 30 élèves au détriment de tous les autres ;
- La suppression de plus d'une vingtaine d'heures poste qui induit l'abandon de dédoublements et d'options au préjudice des élèves et menace les postes de 2 voire 3 collègues.

Nous souhaitons :

- Avoir les moyens de maintenir la 6^{ème} classe de 6e pour pouvoir, dans des classes aux effectifs moins chargés, prendre en compte la diversité des élèves, effectuer la différenciation et accompagner également le parcours de chacun.
- Avoir les moyens de continuer à proposer aux élèves des options variées qui font l'intérêt de notre établissement et leur permettent d'élargir leurs horizons, de créer des projets, de valoriser leur investissement, et de s'engager différemment dans leurs apprentissages d'après leurs choix et leurs goûts, que ce soit en langues vivantes, en multimédia, en mini-entreprise, en technologie, en latin, en grec, en musique, en danse, en théâtre.
- Avoir les moyens de continuer à leur proposer des ateliers et des projets personnalisés en rapport avec leurs intérêts ou leurs difficultés, notamment l'atelier « engagement 3^{ème} ».
- Avoir les moyens humains de fournir aux élèves et aux familles un encadrement pédagogique et médico-social de qualité. La forte diminution des heures poste dans la DHG menace directement les postes de certains collègues alors que le collège souffre déjà de l'absence d'assistante sociale et de médecin scolaire. Cette précarisation des moyens humains indispensables est néfaste au climat scolaire.

Dans le but de faire entendre notre inquiétude, notre colère et nos besoins, nous avons sollicité ensemble une audience auprès des instances académiques que nous espérons obtenir le plus tôt possible.

Dans cette attente, nous avons décidé à une large majorité de refuser la répartition de la DHG proposée par la direction du collège pour 2024-2025, parce qu'elle entérine la création de groupes de niveau en 6^e et 5^e, la fermeture d'une classe de 6^e et appauvrit l'offre pédagogique, ce que nous refusons.

L'État est devant ses responsabilités. C'est l'avenir de tout le service d'éducation publique qui est en jeu, et donc celui de la jeunesse de ce pays. Cela ne concerne pas seulement les enseignants ou les parents d'élèves, mais toute la communauté éducative, chefs d'établissement compris, et l'ensemble de la population. Ce n'est qu'unis, solidaires et déterminés que nous parviendrons à faire entendre nos voix au plus haut niveau de l'État. Conscients de cette réalité, nous sommes résolus à lutter ensemble pour que des moyens décents soient alloués à l'école publique.

Collège Maréchal Leclerc, Puteaux, 30 janvier 2024